



# LISTE DES DELIBERATIONS

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT

## Séance du Conseil municipal du 28 juillet 2022

---

23 conseillers étaient présents :

Bernadette Chamoussin - Murielle Chenal - Azélie Chenu - Hervé Chenu – Jean Sylvain Costerg - Anthony Destaing – Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Camille Dutilly - Michel Genettaz – Isabelle Gostoli De Lima - Marie Latapie - Anne Le Mouëllic - Marie Martinod - Corine Maironi-Gonthier - Rose Paviet - André Pellicier - Laétitia Rigonet - Sabine Sellini - Lucien Spigarelli - Robert Traissard - Pascal Valentin.

2 conseillers étaient excusés avec pouvoir :

Georges Bouty (pouvoir à André Pellicier) - Xavier Urbain (pouvoir à Anne Le Mouëllic).

4 conseillers étaient absents :

Franck Chenal - Laurent Desbrini - Marie-Pierre Rebrassé - Amélie Viallet.

\* \* \* \* \*

A 18 heures, Mme Corine Maironi-Gonthier, Maire, ouvre la séance du Conseil municipal d'Aime-la-Plagne.

## **I - Administration générale :**

---

### **Administration générale**

1 – Approbation du procès-verbal du dernier Conseil municipal  
..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal du Conseil municipal du 30 juin 2022.

2 – Service de navettes journalier à Plagne Montalbert – Conventions de participation financière avec les hébergeurs et partenaires

*Arrivée de Jacques Duc.*

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, les conventions de participation financière pour la mise en place d'une navette de transport desservant la station de Plagne Montalbert à intervenir avec :

- Le village vacances VTF « Le Dou de la Ramaz » ;
- Le village vacances « Jean Franco » ;
- Le village Club Miléade de La Plagne-Montalbert ;
- L'hôtel Sowell La Plagne Montalbert ;
- Le Village Vacances MMV Montalbert Les Sittelles ;
- La Société d'Aménagement de la Plagne ;
- L'Ecole de Ski Français de Montalbert.

3 – Approbation des rapports sur le prix et la qualité du service 2021 des services Eau & Assainissement

*Arrivée de Guy Ducognon.*

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, les rapports sur le prix et la qualité des services de l'eau, de l'assainissement et de l'assainissement non collectif au titre de l'année 2021.

4 – Modification du tableau des effectifs – emploi d'ATSEM à l'école maternelle Pierre Borrione

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la création au tableau des effectifs d'un emploi à temps non complet annualisé de 30,43 h, au grade d'ATSEM de 2ème classe.

## **II – Urbanisme et affaires foncières :**

---

5 – Achat d'une bande de terrain cadastrée section B n°3246 appartenant à M. Fabrice Blanchet sise lieu-dit Les Îles

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver le projet de compromis et propose son approbation afin d'acheter la bande de terrain cadastrée section B n°3246, d'une superficie de 23 m<sup>2</sup>, au prix de 414 € à M. Fabrice Blanchet et signer le compromis de vente puis l'acte authentique.

6 – Approbation de l'accord de cession et de la convention d'aménagement touristique avec la société SCCV Montalbert 1 – station de Plagne-Montalbert

..Le Conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés (4 oppositions : Jacques Duc, Murielle Chenal, Azélie Chenu et Robert Traissard), approuve l'accord de cession avec la SCCV Montalbert I (Livinx) et la convention d'aménagement touristique avec la société SCCV Montalbert I (Livinx).

7 – Construction d'un programme immobilier de chalets à Plagne Montalbert par la société Albermonta Dev – Servitude de passage, servitude de passage de canalisations et de réseaux, servitude de tour d'échelle et de vue

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention de servitudes à intervenir avec la société Albertmonta-dev :  
- de passage, de passage de canalisations et de réseaux, de tour d'échelle, et de vue, sur des parcelles communales.

8 a) Désaffectation par anticipation de domaine public à usage d'ateliers municipaux à Aime

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, prononce la désaffectation du domaine public à usage d'ateliers municipaux à la date de la présente délibération, pour une durée de 6 ans durant laquelle la désaffectation effective devra intervenir car ce projet est une opération de construction. Il rappelle que l'acte de vente devra stipuler que celui-ci sera résolu de plein droit si la désaffectation n'est pas intervenue dans le délai et comporter une clause organisant les conséquences de la résolution.

8 b) Déclassement par anticipation de domaine public d'un bâtiment et de terrains à usage d'ateliers municipaux à Aime

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, prononce le déclassement du domaine public à usage d'ateliers municipaux.

8 c) Vente des ateliers municipaux et du terrain attenant sis à Aime

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de vendre les parcelles communales cadastrées section K n° 1784, 1649, 1651, 1678 d'une superficie de 4 576 m<sup>2</sup> au prix 700 000 € à la MG Tarentaise Expertise/SCI BSM.

La séance du Conseil municipal est levée à 19h10.

Pour affichage, le 4 août 2022

A retirer de l'affichage à compter du 6 octobre 2022

